

Rapport d'activité

2024

fondimad.ch

Table des matières

- 1. Mot du président
- 2. Projets soutenus en 2024
- 3. La fond'IMAD en bref
- 4. États financiers

1. Mot du président

Depuis désormais cinq ans, la fond'IMAD apporte son soutien au développement du domaine éminemment dynamique qu'est le maintien à domicile. Cela peut être l'occasion d'un bref bilan, qui permet tout d'abord de constater la diversité des projets soutenus : fonds de soutien pour des aménagements permettant un maintien à domicile, tablettes pour patients isolés en temps de pandémie, élaboration d'un itinéraire de santé personnalisé et coordonné afin de prévenir les effets du vieillissement... Les besoins sont nombreux et les échanges avec l'IMAD débouchent sur des projets stimulants, ayant un impact concret et significatif sur les populations ciblées.

À l'instar de l'institution qu'elle soutient, la fondation doit travailler sur le long terme, tout en étant capable d'être flexible et réactive. Ainsi, outre certains projets pluriannuels mobilisant la majeure partie de ses ressources, la fond'IMAD doit pouvoir étudier des demandes à brève échéance, lorsqu'une opportunité existe : le Lab'Appart (voir détails au pt 2) est un exemple de ces projets plus ponctuels, généralement de moindre ampleur.

Pour ma part, cette première année entière à la présidence de la fondation me permet d'apprécier la chance que notre canton a de disposer de l'IMAD, acteur véritablement unique en Suisse de par sa taille, son éventail de prestations et ses compétences. Je tiens à chaleureusement remercier les membres du Conseil de fondation pour leur engagement ainsi que les donateurs pour leur générosité et leur confiance renouvelées. Grâce à eux, les perspectives sont prometteuses et la fond'IMAD pourra continuer à soutenir un maintien à domicile dans les meilleures conditions!

Philippe Schwarm
Président fond'IMAD

2. Projets soutenus en 2024

1. VieSA - Vieillissement en santé (clôture)

Le projet « Développement d'un Itinéraire interprofessionnel « Vieillissement En Santé » intégré et coordonné dans le réseau genevois pour soutenir les capacités fonctionnelles et diminuer le risque de la fragilité : une étude de faisabilité » (VieSA) a été mené de 2021 à 2024 par une équipe pluridisciplinaire. Le projet VieSA visait à :

1. identifier à partir d'une revue de littérature les interventions favorables à un vieillissement en santé, de cartographier et cataloguer les prestations existantes sur le canton de Genève,
2. décliner les lignes directrices d'un dispositif individualisé et coordonné de prestations en tant qu'itinéraire de « vieillissement en santé » et
3. évaluer l'acceptabilité, la faisabilité, l'utilisabilité de l'itinéraire proposé auprès des acteurs de la santé et du social (usagers, proches, professionnels) potentiellement concernés.

Sur toute sa durée, et pour chaque objectif visé, le projet VieSA a eu pour stratégie d'intégrer l'expertise des institutions du domaine des soins domiciliaires (IMAD), du domaine médical et gériatrique (Hôpitaux universitaires de Genève, HUG), du domaine associatif (Plateforme du réseau seniors Genève) et de la formation et recherche de professionnels de la santé (Haute Ecole de Santé de Genève, HES-SO, HEdS), l'expertise des professionnels de terrain de la santé et du social ainsi que les savoirs expérientiels des seniors. Cette complémentarité des expertises a permis de construire des outils et des méthodes à haut potentiel d'utilisabilité dans la pratique. Celles-ci sont matérialisées dans le « Guide pour un Vieillissement en Santé : un parcours en 6 étapes », décliné en version courte et détaillée - une à l'attention des usagers, l'autre à l'attention d'un public plus averti. Un troisième guide a été également créé, incluant spécifiquement les concepts et les outils à mobiliser par les professionnels. Ces trois versions sont disponibles en libre accès.

Le projet VieSA a donné lieu à différentes retombées scientifiques, professionnelles et citoyennes, ouvertes aux publics concernés et a été retenu comme cas exemplaire dans le rapport 2023 de la « Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé ».

Budget total : 848'645 CHF

Financement :

- **400'000 CHF** : Fondation Leenaards
- **358'916 CHF** : une fondation privée genevoise
- **89'729 CHF** : Loterie romande



2. Projet « Bien vivre à domicile » (mise en œuvre)

Lors de l'année 2024, une douzaine de personnes âgées ont pu bénéficier du fonds initié en 2020 grâce à une fondation de la place. Les aides ont toujours pour but de faciliter un maintien à domicile dans de bonnes conditions, que ce soit par le biais d'achat de matériel ou d'aménagements.

Près de 30'000 CHF ont été accordés sur l'année écoulée, signifiant une augmentation des sollicitations. Le fonds étant bientôt épuisé, sa reconstitution est prévue pour 2025.

3. Projet UATR Mervelet

(fundraising)

Les UATR (Unités d'accueil temporaire de répit) offrent un hébergement temporaire entre 5 et 45 jours par an, contribuant ainsi au maintien à domicile, notamment comme garant de la continuité de la prise en charge.

En complément aux UATR actuellement exploités par l'IMAD aux Eaux-Vives (« Villereuse », 29 lits) et à Thônex (« Les Jumelles », 10 lits), une nouvelle unité est prévue sur la rive droite, sur le terrain de la MRPS (Maison de retraite du Petit-Saconnex) dans un immeuble en cours de rénovation. Elle offrira 24 lits sur 3 étages, dans un cadre particulièrement agréable, chaleureux et confortable. Un espace de restauration, un jardin privatif et une salle polyvalente intégrant une cuisine thérapeutique contribueront au bien-être des bénéficiaires.

L'ensemble du projet est chiffré à 3'805'000 CHF, l'essentiel du financement étant assuré par l'IMAD. L'inauguration du bâtiment est prévue en avril 2025.

Budget total : 3'805'000 CHF

Financement externe:

- **350'000 CHF** : Fonds de soutien genevois de la Loterie romande

4. Projet Lab'Appart

(fundraising)

Le Lab'Appart se veut un espace d'expérimentation destiné à promouvoir le potentiel de l'IMAD en termes de santé communautaire et d'habitat, ainsi qu'à tester différentes démarches. Conçu pour être dynamique et en constante évolution, il intégrera des professionnels de la santé aux compétences variées (ergothérapie, domotique...). Il reposera sur des technologies et des concepts déjà existants, mais dont l'application est encore embryonnaire et/ou la pertinence à confirmer.

Situé au rez-de-chaussée du siège social de l'IMAD, à Pont-Rouge, le Lab'Appart occupera 49 m². Il constituera un lieu de rencontre privilégié pour les patients, les professionnels de la santé, les proches aidants, les hautes écoles ou encore les communes. Il sera ainsi tant une vitrine qu'un espace d'incubation et de perfectionnement d'idées et de pratiques. Le Lab'Appart permettra d'accueillir des ateliers et thématiques variés orientés sur l'autonomie et le maintien à domicile.

Budget final : 100'000 CHF

Financement :

- une fondation privée genevoise

3. fond'IMAD en bref

La fond'IMAD est une fondation de droit privé visant à financer des projets bénéficiant essentiellement aux personnes malades, vulnérables ou en perte d'autonomie. Elle se concentre sur des démarches innovantes, destinées à améliorer le bien-être et la qualité de vie à domicile. Les projets lui sont en principe soumis par l'IMAD (institution genevoise de maintien à domicile), dont la fond'IMAD est toutefois indépendante.

La fond'IMAD bénéficie de l'exonération fiscale (ICC/IFD). Elle est soumise à l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance (ASFIP, Genève).

Au 31 décembre 2024, le Conseil affichait la composition suivante:

- **M. Philippe SCHWARM**, président
- **M. Stéphane MIAZZA**, vice-président
- **Mme Karine BRUCHEZ**, trésorière
- **M. Karim MESSALI** (depuis mars 2024)
- **M. Flavio MOSSI** (depuis mars 2024)

La fondation ne compte aucun employé, s'appuyant sur des ressources humaines de l'IMAD, qui lui sont facturées sur une base conventionnelle.

4. Etats financiers

Annexe :

- rapport de l'organe de révision



Fond'imad Lancy

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation sur les comptes annuels 2024



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de Fond'imad, Lancy

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds et annexe de Fond'imad pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

PricewaterhouseCoopers SA

Marc Secretan
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Alexandre Lemonnier

Genève, le 11 juin 2025

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds et annexe)

PricewaterhouseCoopers SA, Avenue Giuseppe-Motta 50, 1202 Genève
Téléphone : +41 58 792 91 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

FOND'IMAD



Bilan
au 31 décembre 2024
avec chiffres de l'année comparative
En francs suisses

ACTIFS	Notes	2024	2023
Actifs circulants			
Compte BCGE		197 695	254 719
Produits à recevoir	8	501 335	–
Total actifs circulants		699 030	254 719
TOTAL ACTIFS		699 030	254 719
PASSIFS			
Fonds étrangers à court terme			
Charges à payer	9	74 924	9 423
Total fonds étrangers à court terme		74 924	9 423
Fonds étrangers à long terme			
Provision remises en état projet Bien vivre à domicile	10	5 000	–
Total fonds étrangers à long terme		5 000	–
Fonds affectés			
Fonds Bien vivre à domicile (Aménagements aînés)		17 455	42 001
Fonds Projet pilote Reposa		107 178	–
Fonds Prévention de la dénutrition des personnes âgées		–	107 178
Fonds projet UATR		350 000	–
Fonds projet Lab'Apart		90 000	–
Total fonds affectés		564 634	149 179
Fonds propres			
Capital de Fondation		100 000	100 000
Résultats reportés		-3 882	-106 956
Résultat de l'exercice		-41 645	103 073
Fonds propres	6	54 473	96 117
TOTAL PASSIFS		699 030	254 719

FOND'IMAD



Compte de résultat
Exercice du 01 janvier au 31 décembre 2024
avec chiffres de l'année comparative
En francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	Notes	2024	2023
Don Loterie romande pour projet UATR		350 000	–
Don Fondation Aletheia pour projet Lab'apart		100 000	–
Don IMAD Recapitalisation		–	100 000
Dons personnes morales		1 000	3 191
Dons privés		200	2 050
Revenus divers		–	48 349
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		451 200	153 590
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges directes d'activités et de projets			
Charges projet Vieillir en santé		16	400 000
Charges projet Bien vivre à domicile (Aménagements aînés)		24 546	23 350
Total charges directes d'activités		24 561	423 350
Frais généraux			
Jetons de présence Conseil de Fondation		2 025	–
Refacturation collaborateurs IMAD		39 375	39 375
Honoraires fiduciaires comptabilité et révision		7 805	9 370
Frais de communication, recherche de fonds et représentations		1 990	1 008
Frais de bureau et autres frais administratifs		1 334	464
Emoluments service surveillance des Fondations		300	300
Total frais généraux		52 829	50 517
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		77 390	473 867
RESULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FONDS		373 810	-320 277
- Attribution aux fonds affectés		-450 000	–
+ Utilisation des fonds affectés		34 546	423 350
Mouvement net des fonds affectés		-415 454	423 350
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-41 645	103 073

FOND'IMAD



Tableau de flux de trésorerie

Exercice du 01 janvier au 31 décembre 2024

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

	2024	2023
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	-41 645	103 073
Diminution / (Augmentation) des actifs circulants	-501 335	-
Augmentation / (Diminution) des fonds étrangers à court terme	65 501	-29 869
Augmentation / (Diminution) des provisions	5 000	-
Total flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-472 479	73 204
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Total flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Augmentation / (Diminution) des fonds affectés	415 454	-423 350
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	415 454	-423 350
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES	-57 025	-350 145
Etat des liquidités au 1er janvier	254 719	604 865
Etat des liquidités au 31 décembre	197 695	254 719

3

FOND'IMAD



Tableau de variation des fonds

Exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

2024	01.01.24	Dotations	Utilisations	Transferts internes	31.12.24
Fonds affectés					
Fonds Bien vivre à domicile (Aménagements aînés)	42 001	-	-24 546	-	17 455
Fonds Prévention de la dénutrition des personnes âgées	107 178	-	-	-107 178	-
Fonds Projet pilote Reposa	-	-	-	107 178	107 178
Fonds projet UATR	-	350 000	-	-	350 000
Fonds projet Lab'Apert	-	100 000	-10 000	-	90 000
Total fonds affectés	149 179	450 000	-34 546	-	564 634
Fonds propres					
Capital	100 000	-	-	-	100 000
Résultats reportés	-106 956	-	-	103 073	-3 882
Résultat de l'exercice	103 073	-41 645	-	-103 073	-41 645
Total fonds propres	96 118	-41 645	-	-	54 473
Fonds affectés					
Fonds Bien vivre à domicile (Aménagements aînés)	65 351	-	-23 350	-	42 001
Fonds Prévention de la dénutrition des personnes âgées	107 178	-	-	-	107 178
Fonds Vieillir en santé	400 000	-	-400 000	-	-
Total fonds affectés	572 529	-	-423 350	-	149 179
Fonds propres					
Capital	100 000	-	-	-	100 000
Résultats reportés	-95 403	-	-	-11 553	-106 956
Résultat de l'exercice	-11 553	103 073	-	11 553	103 073
Total fonds propres	-6 956	103 073	-	-	96 117

4

Note annexe aux états financiers
Exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024
avec chiffres de l'année comparative
En francs suisses

1. Description de l'entité

Fond'Imad est une fondation au sens des articles 80 et suivants du code civil.
Elle est soumise au contrôle de l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du canton de Genève, N° de dossier KGE-2263.

Son siège est situé au 5, Esplanade de Pont-Rouge 1212 Grand-Lancy.
Elle a pour but de financer et de gérer des projets permettant le développement de l'institution genevoise de maintien à domicile (imad) dans le cadre de ses missions.

2. Organisation

La Fondation est administrée par un conseil de fondation composé de trois à sept personnes physiques, nommées pour une période de 4 ans. Les premiers membres du conseil sont désignés par le fondateur. Le conseil se renouvelle par cooptation.

Conseil de Fondation :

Nom et Prénom	Fonction	Signature
M. Schwarm Philippe	Président	Collective à deux
M. Miazza Stéphane	Vice-Président	Collective à deux
Mme Bruchez Karine	Trésorier	Collective à deux *
M. Messali Karim	Membre	Collective à deux *
M. Mossi Flavio	Membre	Collective à deux *

* Signature Collective à deux avec Président ou Vice-Président.

3. Statut fiscal

La Fondation est exonérée de l'impôt cantonal et communal et de l'impôt fédéral direct, selon décision de l'Administration fiscale du 17 décembre 2018.

4. Organe de révision et organe chargé de la tenue de la comptabilité

L'Organe de révision est la PricewaterhouseCoopers SA dont le mandat a commencé en 2019.
L'organe chargé de la tenue de la comptabilité est l'Association Comptabilis, 9, route des Jeunes, 1227 Les Acacias - Genève.

5. Parties liées

L'institution genevoise de maintien à domicile (imad) est une partie liée de Fond'imad.

6. Continuité de l'exploitation

La Fondation était surendettée au 31.12.2022. Pour rétablir la situation financière de la Fondation, l'IMAD a décidé le 27 avril 2023 de recapitaliser la Fondation à hauteur de CHF 100'000. Les fonds ont été reçus le 29 juin 2023.

Note annexe aux états financiers
Exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024
avec chiffres de l'année comparative
En francs suisses

7. Principes comptables

a) Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de Fond'Imad ont été établis conformément aux dispositions applicables du Code des obligations et aux normes Swiss Gaap RPC fondamentales.

b) Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

c) Dons et subventions

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de la Fondation.

d) Fonds affectés

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

8. Produits à recevoir	2024	2023
Loterie romande - Don projet UATR	350 000	–
Fondation Aletheia - Don projet Lab'apart	100 000	–
Remboursement IMAD fonds non utilisés sur projet Vieillir en Santé	51 335	–
Total produits à recevoir	501 335	–

9. Charges à payer	2024	2023
Restitutions donateurs fonds Vieillir en Santé non utilisés	51 351	–
IMAD - Refacturation charges 4e trimestre 2024	9 844	–
Estimation honoraires révision	3 800	5 400
Estimation honoraires comptabilité	4 000	4 000
Jetons de présence	2 025	–
Autres fournisseurs et charges à payer	3 904	23
Total charges à payer	74 924	9 423

10. Provision remises en état projet Bien vivre à domicile

Cette provision a été décidée en 2024 par le Conseil de Fondation, et financées sur les fonds du projet Bien vivre à domicile. Elle doit permettre à la Fondation de financer de potentielles futures remises en état d'appartements, requises par les régies à la fin de la location des bénéficiaires de l'IMAD, pour les aménagements réalisés dans le cadre du projet Bien vivre à domicile.



Note annexe aux états financiers
Exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024
avec chiffres de l'année comparative
En francs suisses

11. Rémunération des membres dirigeants

Dès 2024, les membres du Conseil de Fondation reçoivent des jetons de présence correspondant à ceux versés aux présidents, respectivement aux membres des commissions officielles genevoises.

12. Autres informations	2024	2023
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Actifs mis en gage ou grevés d'une réserve de propriété	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Evénement significatif postérieur à la date de clôture	Néant	Néant
Nombre de collaborateurs moyen exprimé en EPT	–	–

fond'IMAD

BCGE, Quai de l'Île 17, 1211 Genève

IBAN : CH5800788000050760268

BIC/SWIFT : BCGECHGGXXX



POUR TOUTE INFORMATION

Esplanade de Pont-Rouge 5 • 1212 Grand-Lancy 1
info@fondimad.ch • fondimad.ch

SUIVEZ-NOUS



©fond'imad - Juin 2025